Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE

GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

ÉVALUATION DU BLOC DE COMPÉTENCES BC04 : SE POSITIONNER VIS-À-VIS D'UN CHAMP PROFESSIONNEL

SESSION 2026

Durée : 2 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT	3,0 INDICATIF

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES : ATELIER TERRITOIRES & DONNÉES, DIJON, EN APPUI AU SYNDICAT MIXTE DU VAL D'ORBE

Vous êtes en fin de licence Géographie et aménagement. Le Syndicat mixte du Val d'Orbe prépare un diagnostic territorial portant sur l'accès aux services dans les communes rurales. L'Atelier Territoires & Données, bureau d'études fictif chargé d'un appui méthodologique, recrute un assistant ou une assistante d'études junior pour contribuer à cette mission.

À partir des documents techniques DT 1 à DT 3, vous devez identifier les champs professionnels accessibles, confronter une offre d'emploi à vos acquis, présenter un projet professionnel argumenté et proposer une démarche de production et de diffusion de connaissances responsable.

Le BC04 correspond au bloc « Se positionner vis-à-vis d'un champ professionnel » de la fiche RNCP 40979. Il n'est pas assorti d'un code national d'épreuve, d'une durée ni d'un coefficient national. La durée de 2 heures et le coefficient indicatif de 3,0 sont retenus pour cette évaluation. Les modalités de validation relèvent du règlement de la formation concernée.

Le sujet comporte quatre parties. Les documents DT 1 à DT 3 font partie du sujet. Complétez les documents réponse DR 1 et DR 2 et rendez-les avec votre copie. Les réponses doivent être justifiées par les données des documents. Toute information personnelle utilisée dans votre argumentation peut être fictive.

PARTIE 1 : Identifier les champs professionnels et les voies d'accès (5 points)

Repérer les métiers en lien avec les acquis de la mention et les parcours permettant d'y accéder

Les métiers liés à la géographie et à l'aménagement s'exercent dans des organisations et des contextes variés. Appuyez-vous sur les profils de métiers et les parcours présentés dans le DT 1. Distinguez les missions, les compétences mobilisées et les voies d'accès : ne vous limitez pas à reprendre les intitulés de poste.

Repères sur trois champs professionnels

Champ professionnel	Exemples de fonctions	Employeurs possibles	Compétences principalement mobilisées
Aménagement et développement territorial	Chargé d'études, assistant de projet territorial	Collectivités, syndicats mixtes, bureaux d'études	Diagnostic territorial, synthèse, concertation
Géomatique et observation territoriale	Technicien SIG, assistant géomaticien	Collectivités, agences, bureaux d'études	Données spatiales, cartographie, contrôle de qualité
Environnement et transition territoriale	Assistant d'études environnement, chargé de mission junior	Associations, collectivités, organismes publics ou privés	Analyse documentaire, observation, restitution

Synthèse des informations du DT 1.

1.1 (2 points) Choisissez deux champs professionnels du tableau. Pour chacun, indiquez une fonction, un type d'employeur et deux compétences utiles. Justifiez le lien entre ces compétences et les activités de la fonction choisie.

1.2 (1,5 point) Pour chacun des deux champs retenus, indiquez une voie d'accès ou de spécialisation mentionnée dans le DT 1. Précisez en quoi cette voie complète les acquis de la licence.

1.3 (1,5 point) Classez les trois profils du DT 1 selon leur proximité avec la mission d'accès aux services du Val d'Orbe. Justifiez votre classement à l'aide d'au moins un critère de mission et un critère de compétence.

PARTIE 2 : Analyser une offre et valoriser ses acquis (6 points)

Caractériser son identité et ses compétences au regard d'un contexte professionnel

L'offre d'emploi et le profil de la personne candidate figurent dans le DT 1. Les acquis déclarés doivent être rapprochés des exigences explicites de l'offre et étayés par des éléments observables. Pour les calculs, considérez que la rémunération mensuelle brute est constante pendant les six mois du contrat et que le temps de travail est de 35 heures par semaine.

Éléments de l'offre et acquis déclarés

Exigence du poste	Acquis ou preuve déclarée	Écart ou besoin de consolidation
Diagnostic territorial	Projet universitaire sur l'accès aux services	À analyser
Cartographie et SIG	Carte réalisée sous QGIS dans le cadre d'un cours	À analyser
Restitution écrite et orale	Note de synthèse et présentation collective	À analyser
Travail avec des partenaires	Enquête de terrain en binôme	À analyser

Les éléments détaillés et leurs conditions figurent dans le DT 1.

2.1 (2,5 points) Complétez le DR 1. Pour chaque exigence de l'offre, associez un acquis pertinent et une preuve concrète issue du profil déclaré. Identifiez ensuite un écart ou un besoin de consolidation réaliste. Une compétence ne peut être considérée comme démontrée par le seul fait qu'elle figure dans une liste d'acquis.

2.2 (1,5 point) Calculez le montant brut total correspondant à six mois de contrat. Calculez ensuite un équivalent horaire brut estimé à partir de 35 heures par semaine et 52 semaines par an, selon la formule $h = (S \times 12)/(35 \times 52)$, où S est le salaire mensuel brut. Arrondissez l'équivalent horaire au centime et indiquez une limite de cette estimation.

2.3 (2 points) Rédigez une courte présentation professionnelle de 80 à 110 mots destinée à une candidature à cette offre. Elle doit exposer un objectif professionnel, deux compétences appuyées par des preuves et un besoin de progression formulé de façon constructive. N'ajoutez pas d'expérience absente du DT 1.

PARTIE 3 : Construire un projet professionnel argumenté (5 points)

Mettre en cohérence acquis, objectifs, contexte de travail et parcours d'accès

Le DT 2 présente trois options de poursuite ou d'insertion. Aucune option n'est automatiquement préférable : votre réponse sera évaluée sur la cohérence du raisonnement, la prise en compte des conditions d'accès et la pertinence des étapes proposées.

Critères de comparaison des options

Option	Durée indicative	Orientation principale	Point à vérifier avant de décider
Insertion après la licence	Recherche d'emploi immédiate	Assistant d'études ou assistant de mission	Adéquation entre missions et niveau d'autonomie demandé
Master en urbanisme et aménagement	2 ans	Projet urbain, planification, action territoriale	Conditions de sélection et contenu du parcours
Master en géomatique et observation territoriale	2 ans	SIG, données territoriales et observation	Niveau attendu en outils et traitement de données

Les durées, prérequis et débouchés sont précisés dans le DT 2.

3.1 (2 points) À l'aide du DR 2, comparez au moins deux options selon trois critères : cohérence avec vos acquis, compétences à développer et conditions concrètes d'accès ou de réalisation. Appuyez chaque comparaison sur une donnée du DT 2.

3.2 (2 points) Formulez un projet principal à court terme et un objectif professionnel à moyen terme, puis proposez deux étapes vérifiables pour les atteindre. Pour chaque étape, précisez une échéance et un indicateur de réalisation.

3.3 (1 point) Indiquez une solution de repli cohérente si votre option principale n'aboutit pas. Justifiez en quoi elle permet de maintenir une progression vers votre objectif professionnel.

PARTIE 4 : Produire, diffuser et valoriser des connaissances de manière responsable (4 points)

Identifier les processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

Dans le cadre du diagnostic du Val d'Orbe, l'équipe envisage une carte et une note de synthèse destinées aux élus, aux associations locales et aux habitants. Le DT 3 fournit les sources disponibles, leurs limites et les règles de traitement des données. Proposez une démarche proportionnée à la mission et adaptée aux destinataires.

Sources disponibles pour le diagnostic

Source	Date et couverture	Usage envisagé	Point de vigilance
Inventaire des équipements communaux	Mise à jour 2024, 12 communes	Localiser les équipements	Vérifier les fermetures et les horaires
Enquête habitants	96 réponses, collecte 2025, participation volontaire	Décrire des difficultés d'accès déclarées	Échantillon non représentatif de l'ensemble des habitants
Réseau routier et arrêts de transport	Données ouvertes, millésime 2023	Estimer des distances et temps d'accès	Vérifier l'actualité du réseau et les conditions de calcul

Caractéristiques et limites décrites dans le DT 3.

4.1 (1,5 point) Décrivez une chaîne de production en quatre étapes, depuis la vérification des sources jusqu'à la restitution de la carte et de la note. Pour chaque étape, indiquez une opération concrète et un contrôle de qualité adapté.

4.2 (1,5 point) Proposez deux modalités de diffusion ou de valorisation des résultats adaptées aux destinataires indiqués. Pour chaque modalité, précisez le public visé, le contenu transmis et une précaution concernant l'interprétation ou l'accessibilité de l'information.

4.3 (1 point) La carte envisagée doit permettre de discuter des inégalités d'accès sans exposer les réponses individuelles à l'enquête. Indiquez deux mesures concrètes de protection et une mention de limite à faire figurer dans la restitution. Appuyez-vous sur le DT 3.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : MÉTIERS, OFFRE D'EMPLOI ET PROFIL DE LA PERSONNE CANDIDATE

Repères sur les champs professionnels. En aménagement et développement territorial, les activités peuvent comprendre la réalisation de diagnostics, la synthèse de documents de planification, l'appui à la concertation et le suivi d'actions locales. En géomatique et observation territoriale, elles peuvent comprendre la structuration de données spatiales, la production de cartes, la mise à jour d'indicateurs et le contrôle de la qualité des données. En environnement et transition territoriale, elles peuvent comprendre la collecte et l'analyse d'informations, la préparation de supports de sensibilisation et l'appui à des études thématiques.

Voies d'accès possibles. Après une licence, une insertion sur des fonctions d'assistanat ou de technicienat peut être recherchée selon les compétences demandées et les conditions de recrutement. Une poursuite en master peut approfondir l'urbanisme et l'aménagement, la géomatique, l'observation territoriale ou l'environnement. Les formations, prérequis, sélections et débouchés varient selon les établissements et les employeurs ; ils doivent être vérifiés pour chaque candidature.

Offre ATD-26-04, donnée pour la présente étude. L'Atelier Territoires & Données recherche un assistant ou une assistante d'études junior pour six mois, à 35 heures par semaine, rémunération brute mensuelle de 2 050 euros. Missions : préparer un inventaire d'équipements, contrôler des données géographiques, contribuer à une carte de synthèse, rédiger des éléments de diagnostic et participer à deux réunions avec des partenaires. Exigences : licence ou niveau équivalent en géographie, capacité de rédaction, pratique initiale d'un SIG, rigueur dans la gestion des sources et aptitude au travail en équipe. Le recrutement prévoit l'examen d'un CV et d'une note de motivation, puis un entretien.

Profil déclaré pour l'étude de cas. La personne candidate a réalisé un projet universitaire sur l'accès aux services dans six communes, produit une carte de synthèse avec QGIS dans le cadre d'un cours, rédigé une note de quatre pages et présenté les résultats en groupe. Elle a participé à une enquête de terrain en binôme. Elle n'a pas encore d'expérience professionnelle en bureau d'études et souhaite progresser dans le contrôle de qualité des données et la présentation de résultats à des partenaires.

Correspondance entre missions et compétences

Mission	Compétence mobilisée	Preuve possible dans le profil	Point de vigilance
Préparer un inventaire d'équipements	Collecte, organisation et vérification d'informations	Projet universitaire sur l'accès aux services	La preuve ne porte que sur six communes
Contrôler des données géographiques	Rigueur, traçabilité et contrôle de qualité	Carte produite avec QGIS en cours	Expérience de contrôle à consolider
Contribuer à une carte de synthèse	Représentation spatiale et choix de figurés	Carte de synthèse du projet universitaire	Préciser les choix et les limites de la carte
Rédiger et participer aux réunions	Synthèse, communication et coopération	Note de quatre pages, présentation en groupe, enquête en binôme	Aucune expérience professionnelle déclarée

Données de l'offre ATD-26-04 et du profil de l'étude de cas.

DT 2 : OPTIONS DE PARCOURS ET REPÈRES POUR CONSTRUIRE UN PROJET

Les informations ci-dessous sont des hypothèses de travail fournies pour l'étude de cas, et non des garanties d'admission ou d'emploi. Le candidat doit vérifier les conditions propres à chaque établissement ou employeur.

Option A : insertion après la licence. Candidatures possibles à des postes d'assistant d'études, d'assistant de mission ou de technicien junior. Les recruteurs peuvent demander une expérience, une maîtrise d'outils ou des compétences spécifiques à leurs missions. Une candidature peut valoriser les productions universitaires si elle précise le rôle joué, la méthode suivie et le résultat obtenu. Délai indicatif de recherche envisagé dans cette étude : trois mois.

Option B : master en urbanisme et aménagement. Durée indicative : deux ans. Orientation possible vers la planification, les projets urbains et l'action territoriale. La sélection peut prendre en compte le dossier universitaire, le projet de formation et, selon le parcours, un entretien. Les compétences à approfondir peuvent inclure l'analyse des politiques territoriales, le projet et la concertation. La candidature exige de vérifier le calendrier, les prérequis et les pièces demandées par chaque formation.

Option C : master en géomatique et observation territoriale. Durée indicative : deux ans. Orientation possible vers les systèmes d'information géographique, les données territoriales et la production d'indicateurs. Les attendus peuvent inclure une pratique régulière des outils numériques, la compréhension des données et la capacité à documenter des traitements. Les exigences exactes et les modalités de sélection sont propres à chaque formation.

Pour comparer les options, on peut examiner : l'adéquation avec les acquis, les compétences à développer, les conditions d'accès, la durée et les ressources nécessaires, les débouchés visés ainsi que la possibilité de réviser son projet à partir d'expériences nouvelles.

Grille de décision suggérée

Critère	Question à se poser	Élément vérifiable
Cohérence avec les acquis	Quelles expériences ou productions soutiennent l'option ?	Production universitaire, compétence documentée
Compétences à développer	Quels écarts sont à combler ?	Contenu de formation ou exigence d'offre
Faisabilité	Quelles conditions, échéances et ressources sont nécessaires ?	Calendrier, prérequis, durée, modalités de recrutement
Débouché visé	Quel type de mission est recherché à moyen terme ?	Missions et compétences observées dans les offres

Les critères sont à renseigner et à pondérer par la personne candidate.

DT 3 : PRODUCTION, DIFFUSION ET PRÉCAUTIONS D'USAGE DES DONNÉES DU DIAGNOSTIC

Sources fournies pour la mission. L'inventaire des équipements communaux couvre les douze communes et porte une date de mise à jour 2024. Il peut comporter des équipements fermés ou des horaires modifiés. L'enquête habitants compte 96 réponses volontaires collectées en 2025 ; elle renseigne des expériences déclarées, mais son échantillon n'est pas représentatif de tous les habitants. Les données ouvertes du réseau routier et des arrêts de transport ont un millésime 2023 ; elles doivent être vérifiées avant d'estimer des distances ou des temps d'accès.

Chaîne de travail recommandée pour cette étude. Conserver une trace des sources et de leurs dates ; vérifier les doublons, champs manquants et incohérences ; documenter les traitements et hypothèses ; confronter les résultats aux connaissances locales ; faire relire la carte et la note avant diffusion. Une estimation de distance ou de temps dépend notamment du réseau utilisé, du mode de déplacement et des hypothèses de calcul. Elle ne doit pas être présentée comme une mesure exacte si ces conditions ne sont pas établies.

Précautions de diffusion. Ne pas diffuser de fichier contenant des réponses individuelles ni de données permettant d'identifier une personne. Pour une carte ou un tableau, regrouper les résultats à une échelle pertinente et éviter de représenter des effectifs très faibles lorsqu'ils risquent de permettre une identification. Expliquer les limites des sources, la date des données, les choix de traitement et le fait que les résultats de l'enquête volontaire ne représentent pas nécessairement l'ensemble de la population. Produire une légende lisible, un texte compréhensible par les destinataires et une version accessible des résultats essentiels.

La production peut être valorisée sous forme d'une note de synthèse, d'une carte commentée, d'une présentation en réunion ou d'un support de discussion. La diffusion doit être adaptée aux destinataires et ne pas conduire à transformer une association observée en relation de cause à effet sans éléments suffisants.

Contrôles à réaliser avant restitution

Objet du contrôle	Vérification attendue	Limite à communiquer
Inventaire des équipements	Confirmer l'existence, l'ouverture et les horaires	Mise à jour 2024, informations à actualiser
Enquête habitants	Vérifier les doublons et protéger les réponses individuelles	96 réponses volontaires, non représentatives
Réseau et transports	Vérifier le millésime et expliciter les hypothèses de calcul	Données 2023, temps d'accès dépendant des hypothèses

À partir des sources et précautions indiquées dans le DT 3.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : Analyse de l'offre et valorisation des acquis

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez le tableau à partir du DT 1. Les preuves doivent désigner une production ou une activité effectivement déclarée. Dans la dernière colonne, indiquez un écart ou un besoin de consolidation cohérent avec le profil.

Matrice de correspondance offre, acquis et preuves

Exigence de l'offre	Acquis associé	Preuve concrète	Écart ou besoin de consolidation
Diagnostic territorial			
Cartographie et SIG			
Rédaction et restitution orale			
Travail avec des partenaires			

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : Comparaison des parcours et projet professionnel — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau en vous appuyant sur le DT 2. Vous pouvez ajouter des lignes si nécessaire. Dans la conclusion, distinguez clairement votre option principale, votre solution de repli et les vérifications à effectuer avant toute décision.

Comparaison argumentée des options

Option	Cohérence avec mes acquis	Compétence à développer	Condition ou échéance à vérifier	Décision provisoire et justification
Insertion après la licence				
Master en urbanisme et aménagement				
Master en géomatique et observation territoriale				

Plan d'action professionnel

Étape	Action vérifiable	Échéance	Indicateur de réalisation
Étape 1			
Étape 2			

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.